

POSTE A POURVOIR

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES ET DE LA COLLECTE DES DECHETS

CDD de 1 an renouvelable – 35h hebdomadaire
A compter du 1er septembre 2022

La Communauté de Communes du Minervois au Caroux regroupe 36 communes pour 15 000 habitants. Parmi ses compétences, elle assure la collecte des déchets résiduels de son territoire dont une partie en régie. Pour maîtriser les coûts de ce service à moyen et long terme, il est indispensable de réduire la production de déchet. Dans cette optique, une redevance incitative sera mise en place au 1er janvier 2024 sur l'ensemble du territoire, ouvrant de nouvelles perspectives dans l'organisation des services techniques. Suite à un départ pour disponibilité, la collectivité recrute un responsable qui assurera la coordination et l'encadrement des services techniques et du service de collecte des déchets.

MISSIONS

Sous l'autorité du chef du Service Déchets, Développement Durable (3D), et en lien avec l'ensemble des services de la Communauté de communes, vous êtes chargé(e) de diriger, coordonner et animer l'ensemble des activités des agents des services techniques et de collecte (15 agents) : encadrement de 1^{er} niveau, établissements des plannings, gestion des congés, des remplacements, ...

Services techniques

- Veiller à la maintenance et à l'entretien du parc de matériels (véhicules, engins, outillages, ...)
- S'assurer de la maintenance et de l'entretien des bâtiments.
- Assurer le suivi des chantiers en régie ou en prestation en contrôlant la réalisation des travaux sur un plan technique et organisationnel et dans le respect des budgets alloués.
- Superviser la mise à disposition de matériels pour les réunions/animations/festivités (tables, barrières...).

Service de collecte

- Coordonner et superviser le service de collecte des déchets assuré en régie
- Gérer la distribution des composteurs et des broyeurs mis à disposition des usagers.

APTITUDES REQUISES

- Sens de l'organisation, rigueur
- Réactivité, disponibilité et prise d'initiatives
- Qualité managériale
- Sens du service public
- Connaissances dans le domaine du bâtiment et des règles d'hygiène et de sécurité au travail
- Savoir utiliser l'outil informatique (tableur)

CONDITIONS

- Permis B obligatoire (déplacements sur le territoire communautaire avec un véhicule de service). Permis C serait un plus
- Rémunération : sur le grade des agents de maîtrise + régime indemnitaire
- Résidence administrative : St Pons de Thomières

Envoyer CV et lettre de motivation avant le **18 juillet 2022 à 12h**
A l'attention de M. le Président de la Communauté de Communes Du Minervois au Caroux
Par courrier : 16 place du Foirail, 34220 St Pons de Thomières
Par courriel : vlefevre@cdcmc.fr